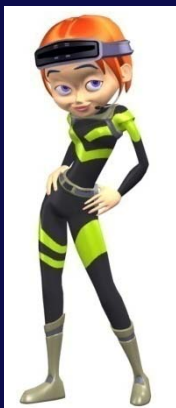


Conférence de presse de Niverlan, par Jean-Louis ROLLOT,  
Président de Niverlan  
avec la participation de Pierre-Yves MACHAVOINE, Directeur de  
NiverTel

# P'tit dèj. TICs

## 3 décembre 2009

### Dossier de presse



Site internet : <http://www.niverlan.fr>

# 3 points ....

- ▶ Actualité du Réseau haut débit d'initiative publique de la Nièvre (RIP58)
- ▶ Programme 2010 / 2011 Niverlan
- ▶ Mesures de champs électromagnétiques WiMax



# Actualité du réseau

## Le réseau de premier établissement est maintenant opérationnel.

- Au niveau de la couverture radio WiMax, les stations de base de Germigny (WiMax), de Germenay/Héry, de Lamennay (WifiMax) et de Cessy-les-Bois (WifiMax) sont en cours d'installation. Un problème persiste à Saxi-Bourdon dans la mesure où l'opérateur historique vient de refuser l'autorisation d'utiliser son pylône de téléphonie mobile pour l'installation d'une station de base WiMax. Niverlan, en relation avec l'ARCEP et en lien avec NiverTel recherche une médiation pour résoudre la problématique de la couverture haut débit de la commune.
- La promotion du WiMax, grâce à la prise en charge financière de l'installation de l'antenne-modem par NiverTel, est un franc succès mais occasionne un goulot d'étranglement dans le calendrier des 3 sociétés installatrices agréées. Une 4<sup>ème</sup> doit bientôt venir conforter le dispositif. Il faut souligner que grâce à l'accroissement des demandes d'abonnements au WiMax, les sociétés ont recruté en local du personnel, doublant ainsi les capacités à répondre à la demande. Les délais d'installation devraient être réduits à 4 semaines, d'ici mi-décembre.



# Commercialisation

- A ce jour, nous comptons 16700 Nivernais surfant sur le net grâce à l'adsl filaire dont 81 % de dégroupage total et 574 foyers sont connectés au haut débit via le WiMax auxquels s'ajoutent 125 nouveaux souscripteurs en attente. La progression est d'environ 12 nouveaux clients WiMax par semaine.
- Le réseau haut débit de la Nièvre vient d'accueillir un 3<sup>ème</sup> opérateur WiMax : Als@tis. Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010, doit être finalisée la venue d'un 2<sup>ème</sup> opérateur adsl filaire national.
- Les deux opérateurs locaux, Résomatique et ADISTA, commencent à enregistrer des commandes de la part d'entreprises nivernaises et de collectivités. Par exemple, sont devenus clients du réseau : Ville de Nevers, AFPI Nevers, DDE-DDA, Chambre d'Agriculture, Circuit Nevers Magny-Cours, Agglomération de Nevers, Niverlan, Lycées CR Bourgogne, CHAN Pierre Bérégovoy, Bourgeot SA, Groupama, Laser Fusion, etc ...



# Programme 2010 / 2011 Niverlan

## ↳ Infrastructures : sous le signe de la montée en débit

2 dossiers majeurs pour Niverlan et NiverTel à partir de l'année prochaine :

- la connexion en fibre optique des habitats sociaux (La Baratte/Courlis, 600 logements sur Varennes-Vauzelles ...)
- le dégroupage du sous-répartiteur de Garchizy. C'est une des premières expérimentations nationales, validée par le Comité d'Experts de l'Arcep et en lien avec France Telecom...

Niverlan dépose aussi un dossier pour compléter la couverture des zones blanches dans le cadre du « Grand Plan numérique National ».

Concernant le label Très Haut Débit des zones d'activités, Niverlan accompagne l'agglomération de Nevers pour la candidature à ce label de zones d'activités de l'ADN.

Afin de préparer l'arrivée de la fibre optique au cœur des villages, Niverlan lance une campagne de sensibilisation et d'information auprès des élus nivernais (« Travaux = fourreaux »). La Fiche Technique de Cléo « *Domaine public et haut débit* » a été envoyée à tous les élus en octobre. En 2010, une journée d'information est prévue spécialement sur ce sujet. Une collaboration est engagée avec le SIEEN, maître d'ouvrage dans l'instruction des dossiers inscrits au plan départemental d'enfouissement par les communes nivernaises



# Programme 2010 / 2011 Niverlan

## ↳ Usages : sous le signe de l'innovation

### Deux projets mobiliseront Niverlan en 2010 :

- **Le Canal Numérique du Nivernais** : ce projet a été retenu par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre de l'Appel à Projets Touristiques Innovants. En lien avec le Syndicat Mixte d'Équipement du Canal du nivernais, il va s'agir de développer toute une économie basée sur l'e-tourisme.

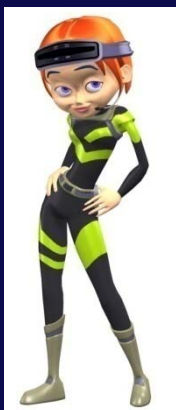
- **Le programme INTERREG IVC** : Niverlan est à l'initiative d'un programme européen visant à réunir autour de lui une dizaine de pays européens au sein d'un consortium pour travailler sur l'accès au haut débit dans les zones rurales. Déjà 30 partenaires ont répondu à l'appel de Niverlan et une première réunion à Bruxelles a jeté les bases d'une bonne collaboration. Parmi les pays candidats : la Roumanie, la Finlande, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, La Belgique, l'Allemagne, le Royaume Uni, l'Irlande, la Slovénie ...



# Mesures de champs électromagnétiques WiMax

Dans l'**avenant au contrat de concession** signé en **octobre 2006**, il était déjà prévu que soient réalisées des mesures de champs électromagnétiques dans la bande des 3,5Ghz du WiMax.

- Ces mesures obéissent à un protocole très strict dicté par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR). Dès le début janvier 2010, nous demanderons à un laboratoire neutre, indépendant et certifié COFRAC de procéder officiellement à 2 mesures de champs électromagnétiques : 1 concernant une station de base Motorola et 1 concernant une station de base Alcatel. Elles feront l'objet d'une publication.
- Nous avons bien sûr déjà réalisé, selon l'actuel protocole de l'ANFR, des mesures de l'ensemble du spectre et plus spécifiquement de la bande WiMax (3,5 Ghz) sur le territoire nivernais. Toutes ces mesures donnent un résultat compris entre 0,035 V/m et 0,05 V/m. Ces mesures ont été réalisées à l'initiative de NiverTel afin de vérifier que tout se passe correctement et dans les normes édictées par la loi française. Nous constatons que ces mesures sont largement en dessous du seuil de 0,6 V/m réclamé par les associations, seuil considéré par elles-mêmes comme valeur de non nocivité pour la santé (basée sur l'étude de Röschke et Mann, 1996. Abstract disponible à Niverlan).
- Le site Internet de Niverlan produit, pour celles et ceux que la question intéresse, des documents officiels, les liens à connaître, un guide « Les ondes en questions », etc. (Site Internet : [www.niverlan.fr](http://www.niverlan.fr) , rubrique 06.9 : *le WiMax en Nièvre*)



## Quelques définitions ...

- ARCEP: c'est l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques, en France. Niverlan est membre du Comité d'Experts de l'ARCEP ([www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)).
- COFRAC : Association chargée de l'accréditation des laboratoires, organismes certificateurs et d'inspection. Paris, France. [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)
- ANFR : Agence Nationale des Fréquences ([www.anfr.fr](http://www.anfr.fr)) : Créée en 1997, l'ANFR est un établissement public à caractère administratif placé auprès du ministre en charge des communications électroniques. Les missions de l'Agence sont inscrites dans le code des postes et des communications électroniques (notamment son article R20-44-11).
- AFSSET : L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) est un établissement public administratif de l'État placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'écologie et du travail ([www.afsset.fr](http://www.afsset.fr))

